

### Description de l'outil

L'organisme propose une intervention en fonds propre pour les entreprises sous forme de sociétés :

- Au stade de création, développement ou de reprise d'entreprise;
- Dont le siège social est situé dans la région **Hauts de France** ;
- **Créant ou maintenant de l'emploi** sur la région ;
- Dont le capital social soit au moins de 15 000€.

Le projet doit être économiquement viable et correspondre aux **valeurs de l'ESS portées par Autonomie & Solidarité sur les aspects économiques, environnementaux et sociaux.**

**L'entrepreneur doit être engagé ou souhaiter s'engager dans une démarche RSE**, et nous l'aidons à mettre en place un reporting annuel de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) en adéquation avec son projet.

|                                                                                     |               |                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | Bénéficiaires | Société commerciales                                                                       |
|  | Montant       | Jusqu'à 100 000 € au taux de 6%                                                            |
|  | Durée         | Compte-courant remboursable trimestriellement sur 5 ans dont un différé de 1 an en capital |
|  | Coût          | -                                                                                          |